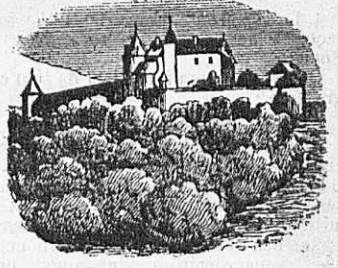




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

### ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
Annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

### ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> 15<sup>h</sup> (d. j. f. 15<sup>h</sup>) 20<sup>h</sup>. BULLE, dép. 6.— 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> (13<sup>h</sup>) 17<sup>h</sup>

**bâtiments**  
anches en ci-  
s.  
sur demande.  
**ERINI**  
**ILLE**

**aire**  
**SE**

Téléph. 42.  
chaque lundi.

**ailerie Bulle**

our la saison  
aine les

**s chars**

x prix  
avantageux.

**agnes.**  
chef breveté,  
E.  
profession:  
coupes, construc-  
s, défenses contre

**ROS**

nger  
s.  
s fins d'Italie  
s.  
ace du Moderne).

**S, BULLE**

ialement approprié à la  
s  
ait faire, est certaine-

**IN**

s, clous, cozzomas, etc.,  
migraines, digestions  
ulcères; varices, plaies,  
les troubles de l'ago

macies de Bulle.  
ise: P 31052 C  
**Chaux-de-Fonds.**

**QUES**

ndront en mises pu-  
heures du matin,  
environ 14 stères de  
lles, 1 tonneau,  
oles, 2 chaises, 4 ta-  
ongs à détailler.

ocation pour le  
abitation avec  
oses de bonne

**Vital Sudan.**

vendre  
ce, région Savoie,  
**omaine**

s prés et terres fertiles.  
meufs, eau, force et lu-  
trique. Ne pas confon-  
propriétés incultes  
bas prix.  
**38.000 fr. suisses.**  
**Publicitas, Bulle,**  
B. 408

**MISSION**

signé offre à louer par  
mission son  
**verger**  
de 1923.  
missions seront reçues  
**10 mars 1923** chez  
**min Collard, Bulle,**  
l on peut voir les con-

**ille sérieuse**  
**erche place**  
sin, accepterait place de  
chambre ou bonne dans  
igné.  
ra à **Publicitas Bulle,**  
7 B. 432

### Session ordinaire du Grand Conseil.

Séance de clôture de samedi, 17 février.

#### Rapport du Tribunal cantonal.

M. Wolhauser rapporte au nom de la commission. Il constate qu'en 1922 il y a une diminution soit dans les affaires correctionnelles soit dans les criminelles. Il déclare que depuis 1918 les arrêts de la Cour d'appel ne sont plus publiés. Ce serait pourtant nécessaire de revenir à la pratique de la publication, de façon que l'on puisse se baser sur une jurisprudence uniforme.

M. Perrier répond que le Tribunal cantonal fera le nécessaire pour l'impression de ses arrêts.

M. P. Morard insiste aussi sur la publication des arrêts de la Haute Cour et il voudrait encore une statistique sur les poursuites et faillites de chaque année; la commission souhaite aussi que les présidents des tribunaux n'assignent pas les plaignants sur la même heure. Les plaideurs, les avocats, qui ont mandat de se trouver au tribunal dès 9 heures du matin attendent souvent toute une journée et perdent ainsi un temps précieux.

M. Perrier répond qu'il sera tenu compte de ces remarques dans la réorganisation judiciaire. Du reste, ajoute l'orateur, les présidents de tribunaux peuvent eux-mêmes parler à cet inconvénient.

M. Bartsch demande que l'on favorise le droit du pauvre en nommant des défenseurs d'office pour les procès civils.

M. H. Buchs estime que les commandements de payer à des débiteurs dont le domicile est inconnu occupent une trop grande place dans la Feuille officielle. On pourrait se contenter de rappeler les articles de la loi.

M. Louis Blanc parle de certains cas d'interdiction civile en cas d'insolvabilité inexusable.

M. Perrier fait les remarques qu'il convient à ces diverses observations. Le compte-rendu est ensuite adopté.

#### Interpellation Bongni.

M. Bongni demande l'interdiction du colportage des arbres, car il est nuisible à l'arboriculture. La défense serait dans l'intérêt de nos pépiniéristes.

M. Weck, directeur de la police, dit que ce colportage est prévu à l'art. 27 de la loi sur la police du commerce. Il y a des gens qui se livrent régulièrement à ce colportage et qui prennent une patente. Le colportage des arbres fruitiers donne lieu à des abus; mais il faudrait modifier la loi sur la police du commerce.

#### Déclaration de M. Savoy cons. d'Etat.

M. Savoy, directeur de l'Intérieur, tient à répéter que le fonctionnaire de l'Etat dont il a été parlé à propos de l'interpellation de M. Louis Blanc au sujet des subsides pour l'exportation du bétail n'a fait aucun achat de bétail et que son travail, en qualité de gérant de la Fédération des syndicats bovins, s'est borné à des opérations de contrôle et de recensement. M. Savoy tient à faire cette déclaration, sa réponse à M. Louis Blanc ayant été interprétée d'une façon erronée par quelques personnes.

#### Loi sur les routes.

Le Grand Conseil discute en troisième débats la loi sur les routes.

En premier débat, le Grand Conseil avait décidé, sur la proposition de M. Gustave Dupasquier, que les frais de cylindrage des

routes seraient supportés par l'Etat et les communes dans la proportion suivante: sept dixièmes à la charge de l'Etat et trois dixièmes à la charge des communes, sans distinction de classes.

En deuxième débat, le Grand Conseil, revenant sur sa première décision, avait voté, sur la proposition de la commission, que les frais de cylindrage seraient supportés, pour les routes de première classe, par l'Etat pour les sept dixièmes et par les communes pour les trois dixièmes, pour les routes de 1<sup>re</sup> classe, pour les six dixièmes par l'Etat et pour les quatre dixièmes par les communes.

M. Barras propose de revenir au texte adopté en première lecture.

M. Delabays estime qu'il ne faut pas engager les finances de l'Etat dans de nouvelles dépenses.

M. Kælin demande que l'on reprenne la proposition de la commission.

M. Bartsch recommande la votation de la proposition de la commission, c'est-à-dire les six dixièmes et quatre dixièmes.

MM. Louis Blanc et Roger Diesbach proposent de voter à l'appel nominal sur cet article.

Ensuite du vote, le texte du premier débat est adopté.

Arrivé au terme de la discussion, M. Buchs, commissaire du gouvernement, tient à remercier le Grand Conseil et la commission, et particulièrement le président de cette commission, M. le député Kælin, qui a apporté la collaboration de son grand travail et de toutes ses excellentes connaissances juridiques. M. Buchs espère que les dispositions de cette loi serviront au plus grand bien du canton.

L'ensemble du projet est voté à l'unanimité sauf les voix de M. le docteur Clément et de M. Louis Blanc.

M. le président remercie M. Buchs, commissaire du gouvernement.

#### Motion de M. le docteur Clément.

Il est donné lecture d'une motion de M. Gustave Clément qui est renvoyée au Conseil d'Etat:

« Le Conseil d'Etat est invité à examiner pour la prochaine session la question suivante:

» Ne conviendrait-il pas de réagir contre une méthode, du reste admise partout, qui tend à accumuler tous les objets présentant une valeur historique ou artistique dans la pénombre de nos musées, appauvrissant ainsi automatiquement la cité vivante de tout ce qui va enrichir ces collections inertes? Sans mésestimer l'incontestable utilité de ces dernières, ne pourrait-on pas enrayer ce mouvement et même restituer peu à peu au cadre pittoresque de nos villes certains objets — vieilles enseignes et vieilles statues — qui embellissaient autrefois nos rues et nos places. Au lieu de n'être accessible qu'aux seuls amateurs ou visiteurs occasionnels et de perdre même de leur cachet du fait de l'accumulation des objets, ces éléments décoratifs rejoindraient en permanence les yeux de tous, étrangers et indigènes. Il y aurait lieu de songer d'abord aux façades des édifices publics, mais aussi celles d'édifices privés que leur architecture ou leur situation topographique met en vedette, en réservant la propriété de l'Etat et constituant une sorte de servitude à la charge du propriétaire. Toutes nos villes et tous les quartiers d'une ville seraient pris en considération en tenant compte des règles de l'esthétique urbaine et des traditions historiques. »

M. le président donne connaissance des

nommes des membres de la commission du projet de code pénal. Puis il déclare la session close et souhaite à MM. les députés un bon retour dans leurs foyers.

### Gymnastique féminine.

M. Albert Genoud, maître de gymnastique en notre ville, nous prie de publier les lignes suivantes de M. le Professeur Hartmann, à Lausanne.

C'est avec plaisir que nous en donnons connaissance à nos aimables lectrices.

« De l'influence de la gymnastique sur la constitution physique de la jeune fille et de la femme! »

Pédanterie, diront les uns, vains mots diront les autres. Formons de bonnes ménagères avant d'apprendre à nos filles à faire de la gymnastique! Je ne chercherai nullement à contester ici la validité de ces arguments, si validité il y a. Je me bornerai simplement à exposer mon point de vue: L'amélioration morale des femmes est liée à leur état physique.

L'opinion publique admet, d'une manière générale, qu'il existe une telle différence entre l'organisme de l'homme et celui de la femme, que ce qui convient à l'éducation physique de l'un doit nécessairement nuire à l'autre. Et, grâce à ses préjugés, on en est venu à ne pas se soucier du développement physique de la femme. La tendance générale de notre époque est de faire de nos filles de petites femmes, qui, à l'âge de 11 ans déjà, s'exercent à prendre des mines plus ou moins intéressantes, et avec cela on croit avoir atteint le seul but de la femme: plaire! Je veux bien, pour une fois, m'incliner devant la mode, mais j'entends aussi faire respecter l'hygiène. Et pour cela détruisons les vieux préjugés d'une bienséance mal comprise et d'un bon ton de mauvais goût. Notre monde féminin ne doit plus être le sexe faible et pour cela qu'il conquière la force nécessaire! Mais pour y arriver, il n'y a qu'un chemin sûr: une éducation corporelle vigoureuse! Et, puisque nos jeunes filles se groupent en sociétés de chant, théâtrales ou autres, pourquoi ne pourraient-elles pas consacrer quelques heures à la gymnastique?

Mais, me diriez-vous, pourquoi doit on faire faire de la gymnastique à nos jeunes filles? Laissons ici la parole à un spécialiste:

« Il est du devoir de l'Etat, qui a décrété l'instruction obligatoire pour tous, de rendre les exercices corporels également obligatoires, non seulement pour les garçons, mais aussi pour les filles, et cela afin de racheter le tort causé par une longue immobilité forcée et les attitudes vicieuses propres à l'écolière aussi bien qu'à l'écolier. »

Voici donc qui est clair! En effet, les exercices de gymnastique ont pour résultat de rendre les muscles plus forts, de les resserrer. Quoi de plus approprié à la texture de la femme? De plus, ce n'est pas seulement un corps sain et vigoureux que nous devons assurer à nos jeunes filles, mais aussi une saine sensibilité. Sans rien leur faire perdre de leurs qualités morales, il faut leur conserver leur grâce, leur fraîcheur, leurs formes délicates et y ajouter force, santé, souplesse et adresse. L'amélioration morale des femmes est donc liée à leur état physique. Plus elles seront fortes, plus elles seront aptes au travail. Et si nous considérons le rôle important réservé aux jeunes filles, qui deviendront des mères de familles, si nous considérons la haute importance qu'il faut attribuer à la santé de

celles qui fourniront la génération future, nous affirmerons que les exercices corporels ont une influence primordiale sur le développement de la femme.

Mais hélas! que de fois n'a-t-on pas dit la même chose? Que d'enquêtes n'a-t-on pas faites à ce sujet? Et les résultats? On a très soigneusement réduit ces dossiers dans des cartons, et en attendant les difformités se multiplient.

Eh bien, réagissons là contre et augmentons la pratique de la gymnastique féminine dans nos écoles, et créons des sociétés poursuivant ce but. Le résultat acquis au bout de quelques années sera d'avoir fait disparaître le type si fréquent de jeunes filles au teint pâle, aux épaules inégales, au dos voûté, à la démarche languissante et au souffle court pour le remplacer par la jeune fille au teint rosé, à l'œil vif, au maintien droit, souple, gracieux et dégagé.

Le public pourra alors porter son jugement sur cette institution et la cause de la gymnastique pour jeunes filles sera gagnée. Puisse ce beau jour n'être pas trop lointain. E. Hartmann.

### Société pour le développement de la Gruyère.

Sous la direction de M. Edouard Glasson, président, cette jeune et utile société a tenu son assemblée annuelle samedi soir, au premier étage de l'Hôtel de l'Union à Bulle.

Lecture fut donnée du Rapport sur l'exercice écoulé, lequel dénote l'intelligente activité du Comité de Direction et de son bureau.

Les comptes de l'exercice bouclent par un solde actif de 649 fr. 55.

Divers vœux et discussions fort intéressantes firent en outre l'objet de la séance.

Nous ne saurions mieux satisfaire les membres qui n'ont pu assister à l'assemblée et tout bon Gruyérien en général qu'en publiant in extenso l'excellent rapport de M. Edouard Glasson, président, au nom du Comité de Direction.

#### RAPPORT

du Comité de Direction à l'assemblée générale de la Société pour le Développement de la Gruyère, du 3 mars 1923.

Conformément à l'art. 19 de nos statuts, j'ai l'honneur, au nom du Comité de Direction, de vous présenter ci-après notre premier rapport annuel sur notre activité.

Permettez-moi tout d'abord de vous rappeler que notre Société fut constituée le 27 avril 1922. Notre premier exercice ne comprend donc que 10 mois. Le nombre de nos membres, qui était de 67 lors de la constitution, s'est augmenté de 23 unités. Il était de 90 au 31 décembre 1922.

Le Comité de Direction a constitué son bureau comme suit:

Edouard GLASSON, Président;  
Ernest CASTELLA, Vice président;  
Xavier Remy, direct., Secrétaire-caissier.  
Le Comité au complet s'est réuni 3 fois, le bureau 10 fois.

Lors de la première séance du Comité, le programme d'activité de notre Société pour 1922 fut arrêté au point suivant:

1. La mise au point du Guide de la Gruyère, sa justification financière, son impression, afin qu'il soit prêt pour la saison 1923;
2. La formation d'un bureau de renseignements possédant un recueil d'adresses et une documentation complète de renseignements utiles aux touristes;
3. Veiller à ce que les fêtes et manifestations ayant un caractère cantonal soient réparties équitablement entre les différents districts;

4. La récolte de nouvelles adhésions, de façon à augmenter les ressources de la Société.

Qu'avons-nous pu réaliser de tout ce programme ?

**1. Guide de la Gruyère.**

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que celui-ci paraîtra en avril-mai. Il sera édité à 10.000 exemplaires, dont 5000 seront livrés ce printemps. Le coût de 10 mille exemplaires sera de Fr. 7.000 environ. Grâce aux subventions et aux annonces que nous avons récoltées, ainsi qu'au produit escompté de la vente, nous aurons en main les fonds nécessaires pour équilibrer entièrement cette dépense. Nous avons mis tous nos soins à l'édition de ce guide et nous espérons qu'il trouvera bon accueil auprès du public. Ce sera, nous l'espérons, un puissant moyen de faire connaître notre belle Gruyère et d'y amener toujours plus la foule des touristes.

**2. Bureau de renseignements.**

Cette question a été solutionnée comme suit :

M. Charles Morel, qui, depuis nombre d'années et gratuitement, faisait fonction de bureau de renseignements, veut bien continuer à remplir cette charge et répondre aux demandes verbales qui lui seront adressées.

Par contre, notre secrétariat répondra à toutes les demandes écrites qui seront adressées à M. Morel, ou directement à notre Société.

La constitution du dossier d'adresses n'a pas pu être entreprise. Elle a dû être renvoyée à 1923.

**3. Fêtes et manifestations.**

Nous n'avons pas eu pendant ces 8 mois de 1922 à intervenir dans ce domaine.

Nous avons été cependant heureux de faciliter la visite de notre pays en plein hiver à la délégation française de la Paix orientale à Lausanne.

Cette course, organisée par M. Steiner, directeur du Lausanne-Palace, a eu plein succès et a laissé un excellent souvenir aux participants.

**4. Augmentation de nos membres.**

Ainsi qu'il est écrit plus haut, ceux-ci se sont accrus de 23 unités. Ce résultat ne nous donne pas satisfaction. Trop de personnes — spécialement parmi les intéressés, hôteliers, restaurateurs, cafetiers — ne comprennent pas leurs intérêts et les avantages considérables qu'ils peuvent retirer de l'activité de notre Société.

Nous faisons appel ici à tous nos membres pour qu'ils veuillent bien faire connaître nos buts et attirer l'attention de tous sur la nécessité de seconder nos efforts, ceci dans l'intérêt commun.

En dehors des points ci-haut, nous avons pris l'initiative de la réfection du sentier des gorges de la Jogne. Grâce à la bienveillance de tous les intéressés, ce travail s'est effectué dans le courant de l'année dernière et la Société veillera à son entretien régulier. M. Chapuis, ingénieur aux E. E. F., a bien voulu diriger les travaux.

Nous nous sommes entendus avec les propriétaires du Château de Gruyères pour que celui-ci soit de nouveau ouvert au public. Nous remercions ici la famille Balland pour sa bienveillance.

Nous avons aussi cherché à établir, sur la demande de nombreux bureaux de renseignements, la liste des hôtels-pensions de notre contrée. Pour cela, de nombreux renseignements nous étaient nécessaires. Ici encore, nous déplorons le peu de compréhension de certains hôteliers qui n'ont pas même daigné répondre à nos demandes. Il s'en est suivi l'abandon de notre projet qui, pourtant, était tout au bénéfice de ces intéressés.

**Programme pour 1923.**

Il appartient à l'assemblée d'aujourd'hui de fixer le programme de notre activité pour l'année en cours. Pour simplifier, permettez-nous de vous faire les propositions suivantes :

1. — La constitution de notre dossier d'adresses en vue d'une réclame intensive à faire en Suisse romande et le canton de Berne, en faveur du choix de notre belle Gruyère comme but de course pour l'été prochain fera l'objet de notre premier souci. Il faut que dès cette année le pays récolte les premiers fruits de notre travail. Le guide qui sortira de presse ce printemps sera un puissant facteur de réclame dans ce but.

2. — Les moyens financiers dont nous disposons sont actuellement très minimes et nous forcent à éviter toutes dépenses qui n'amèneraient pas un résultat pratique immédiat. Nous sommes donc obligés actuellement de renoncer à toutes réclames à l'étranger pour concentrer notre effort sur les régions directement voisines.

Dans ce but, notre plan de réclames annuelles sera étudié et discuté au sein de notre Comité.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer le feuillet et divers articles au prochain numéro.

3. — Nos statuts nous obligent à prendre toute initiative en vue de l'organisation de fêtes dans notre pays pour y amener du monde. C'est pourquoi vous avez lu dans les journaux notre intention de nous occuper d'une fête du printemps. La fête cantonale de gymnastique, qui doit avoir lieu cet été, nous obligera peut-être à renoncer à notre projet de cette année. (Réd. — L'assemblée a effectivement décidé de renvoyer cette manifestation à plus tard.) Néanmoins, nous voulons réunir les délégués des différentes sociétés de Bulle, leur soumettre nos idées générales et, dans le cas de leur acceptation, constituer un comité chargé d'étudier la question d'une façon approfondie et de faire rapport.

Nous ne pouvons en effet songer à une fête semblable qu'en soignant d'une façon spéciale son organisation. Il faut que celle-ci ait un cachet particulièrement gruyérien et trouve l'approbation des plus difficiles. Cette fête qui doit nous apporter des ressources sera à organiser avec un minimum de frais.

4. — Il est nécessaire que nous fassions comprendre aux hôteliers le grand intérêt qu'ils ont à se grouper autour de notre organisme, à collaborer avec nous. Il est nécessaire aussi que la Gruyère améliore ses hôtels et pensions de la campagne, qu'elle fournisse à nos touristes et à nos pensionnaires le minimum de confort qui est exigé à l'heure actuelle. Rien ne sert de dépenser de l'argent pour amener du monde dans notre pays s'il n'y trouve bon gîte, d'une propreté exemplaire, ainsi qu'une bonne nourriture, saine et abondante.

Il serait aussi utile à nos hôteliers et maîtres de pensions de se grouper en vue d'une réclame commune.

Cette importante question fera l'objet de toute notre sollicitude.

5. — Nos montagnes sont chaque année parcourues par un très grand nombre de visiteurs. Il serait utile pour ceux-ci que nous placions dans nos Alpes des indications aux principales routes et sentiers, comme aussi que nous fixions sur nos chalets des écriteaux portant leur nom, leur altitude. Nous nous mettrons à ce sujet en rapport avec la nouvelle section « La Gruyère » du Club Alpin Suisse.

Nous entendons aujourd'hui avec plaisir toute nouvelle idée que vous voudrez bien nous suggérer. Notre but est de faire du bien dans le cadre de nos statuts en tenant compte de nos ressources financières.

Au nom du Comité de Direction :  
Le Président, Edouard GLASSON.

**NOUVELLES SUISSES**

**Le bétail suisse en Espagne.** — Selon les journaux des Grisons, des achats de bétail auront lieu la semaine prochaine pour être exportés en Espagne.

**Vaud. — Secours mutuels.** — La Société fribourgeoise de secours mutuels de Lausanne a reconstitué son comité pour 1923, avec M. Edouard Rouvenaz comme président.

**Tessin. — Grave accident d'automobile.** — Près de Carona, dimanche, un grave accident d'auto s'est produit. La machine, montée par trois personnes, a capoté et s'est retournée, tuant sur le coup le chauffeur-proprétaire, M. Bossia. L'un des occupants, M. Knoll, Suisse allemand employé dans une brasserie de Lugano, a été très grièvement blessé ; le troisième, M. Balmei, quoique moins grièvement atteint, est en danger de mort.

**Canton de Fribourg.**

**A la Préfecture d'Estavayer.** — Le Conseil d'Etat a accepté, avec remerciements pour les longs et très bons services rendus, la démission de M. Francey, comme préfet de la Broye.

Il a nommé en remplacement de M. Francey M. Jules Bovet, avocat, à Estavayer.

**Marché-concours d'animaux gras.** — Un marché-concours intercantonal d'animaux gras des espèces bovine et ovine aura lieu à Fribourg, le lundi 26 mars. Sont admis à concourir tous les animaux des espèces bovine et ovine, à l'exception des vaches et génisses en état de gestation. Les animaux doivent appartenir à des propriétaires domiciliés en Suisse. Le séjour des animaux chez les propriétaires doit remonter à trois mois au moins pour le gros bétail et à deux mois pour les veaux et les moutons. Les formulaires d'inscription sont délivrés gratuitement et sur demande par le bureau du Département de l'agriculture où ils doivent être envoyés franco par les intéressés.

Les inscriptions sont recues au dit bureau jusqu'au lundi 19 mars au plus tard.

**Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.** — Le compte de profits et pertes pour 1922 boucle par un excédent actif de 546,249 fr. (en 1921 : 543,484 fr.) Un dividende de 6 1/2 % sera réparti.

**Grand Conseil. — Nominations.** — La commission d'économie publique, maintenant composée de 9 membres, a été complétée par la nomination de MM. les députés Arthur Gretener et Fritz Leicht.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie.** — La cloche de l'agonie a tinté plusieurs fois vendredi et samedi, prolongeant la série des deuils. Après la mort de M. Marcel Thierry, nous apprenions le décès, survenu à Fribourg, de Mme Vve David, ancien pharmacien. Le même jour, vendredi, la mort arrachait à ses terribles souffrances Mademoiselle Duriaux, fille de M. Duriaux, employé de ville. La défunte, une charmante jeune fille de 22 ans, qui toujours fut la joie du foyer, souffrait d'une maladie qui fut pour elle un martyre d'environ une année.

Samedi matin, le son du glas nous apprenait la mort de Madame Lidwine Toffel-Menoud, ci devant à Bulle. L'après-midi du même jour, la même cloche funèbre annonçait le départ pour l'autre monde de Mademoiselle Augusta Chassot, fille de M. Félicien Chassot, représentant, propriétaire du Café Fribourgeois à Bulle. Mademoiselle Chassot supporta avec une résignation admirable une maladie très longue et très pénible.

Nous présentons aux familles atteintes par ces deuils nos respectueuses condoléances.

**L'interpellation de M. Louis Blanc sur la Commerciale.** — M. Blanc, n'ayant encore pu obtenir le protocole de la séance du Grand Conseil, publiera sa réponse à la réponse de M. Perrier dès que celui-ci lui aura été remis.

**La Layette.** — Nous relevons du Bulletin Paroissial de Bulle un extrait des comptes de cette si utile société que nous recommandons particulièrement à la générosité du public :

Recettes et dépenses de caisse  
à fin décembre 1922.

Recettes :	
Cotisations de l'année	Fr. 658.—
Contributions pour chemises	» 148.—
Dons divers	» 10.—
Prélèvement sur carnet d'épargne	» 150.—
Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1922 pour balance	» 180.01
	Fr. 1146.01
Dépenses :	
Gardes	Fr. 150.—
Lait	» 45.81
Fournitures diverses pour confections de Layettes	» 145.55
Don pour une infirmière	» 100.—
Frais généraux	» 11.20
Versements au carnet d'épargne	» 580.—
Solde en caisse au 31 déc. 1922 pour balance	» 113.45
	Fr. 1146.01

**Situation de la Société au 31 déc. 1922 :**

1. En caisse	Fr. 113.45
2. Carnet d'épargne à la Banque Populaire de Gruyère	» 4173.—
Total de l'avoir au 31 déc. 1922	Fr. 4286.45
» 1921	» 3765.51

Augmentation Fr. 520.94  
Résumé des distributions faites en 1922 comparé à 1921 :

	1922	1921	Augmentations
Layettes	15	11	4
Draps de lits	16	13	3
Chemises	16	13	3
Camisoles	16	13	3
Gardes	15	12	3
Bons de lait	240	180	60
(Oufs)	192	132	60

La distribution des œufs en 1922 a pu s'effectuer grâce à la générosité de la même société qu'en 1921.

En 1922 il a été mis en réserve 16 layettes complètes.

En 1921 il a été mis en réserve 19 layettes complètes également.

En 1922 le nombre des femmes secourues a été de 16.

En 1921 il a été de 13.  
Augmentation en 1922 : 3

**Communiqué.** — L'Oeuvre des Sœurs Infirmières se fait un devoir de remercier les Sociétés et toutes les personnes qui s'intéressent à l'Oeuvre et qui se sont montrées

si généreuses à son égard. Nos recettes étant encore précaires, de nouveaux dons seront reçus avec reconnaissance.

Elle a le plaisir de pouvoir annoncer que la seconde Sœur Infirmière sera à la disposition du public de Bulle dès le commencement de mars.

Le tarif a été fixé comme suit :  
1 heure, 80 ct. ; 1/2 journée, 2 fr. ; 1 journée, 4 fr. ; 1 jour et une nuit, 6 fr. ; une nuit, 5 francs.

En cas d'engagement pour plusieurs jours consécutifs, 4 fr. 50 par jour.

Les démarches doivent être adressées comme précédemment aux Sœurs Infirmières, Grand'Rue N° 34, 2<sup>me</sup> étage, maison Léopold Peyraud.

**Chef de train.** — Le poste de chef de train sur la ligne Bulle-Romont, vacant par suite du décès de M. Antoine Felder, vient d'être repourvu. L'administration générale des C. F. F. a désigné M. Aimé Deschenaux, conducteur, pour remplir ces fonctions de confiance. Nous sommes très heureux de ce choix, car M. Deschenaux, depuis douze ans en service sur le B.-R., a toujours donné les preuves d'un fonctionnaire consciencieux, travailleur et serviable.

Nous lui présentons nos sincères félicitations.

**Concert de la Mi-carême.**

On nous écrit : Dimanche, 11 mars, le club des Patineurs donnera, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, un concert au profit de la remise en état de notre patinoire, qui en a mûrement besoin. En effet, cette dernière est admirablement située, mais mal constituée. Aussi, le club des patineurs, soucieux de procurer à tous les amis du patin un champ d'action confortable, a-t-il pris l'initiative, sur la demande d'un appui financier du Conseil communal, de verser un fonds ouvert l'année dernière par le bénéfice de son fructueux loto et qui sera comblé par celui du concert de dimanche.

Les travaux seront très probablement entrepris ce printemps et de cette façon, très tôt, l'hiver et les premiers froids revenus, tous les amateurs de patins pourront se rencontrer, là-bas, à la lisière de Bouleyres, sur une patinoire répondant une fois pour toutes aux exigences du moment.

En attendant ce plaisir immense, un autre tout aussi grand nous est réservé dimanche. En quoi consiste-t-il ? Simplement en venant nombreux à 8 1/2 heures assister au concert du club des Patineurs. Un programme des plus alléchants et de nature à satisfaire même les plus exigeants a été élaboré. Nous en extrayons *Le monde où l'on s'ennuie*, comédie en trois actes de Pailleron, dans la préparation de laquelle les acteurs n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs peines. Ils font preuve en cela d'un beau courage, car cette pièce présente de grosses difficultés, soit comme réalisation scénique, soit comme interprétation. Il faut louer sans réserve ce valeureux groupe d'acteurs qui n'a pas craint un immense travail pour offrir au public bullois un spectacle de grande valeur littéraire et artistique.

Cette célèbre pièce, jouée pour la première fois à la Comédie française de Paris en 1881, a eu le rare bonheur de conserver la faveur du public jusqu'à nos jours. C'est une œuvre pleine de finesse et d'esprit où les situations sont réjouissantes, les personnages vivants et sympathiques. L'auteur a mis toute son habileté à créer un vaudeville qui contient des études de caractères remarquables et des scènes de comédie agréables, voire même supérieures, des mots, de l'esprit, des situations amusantes, des quiproquos, de la tendresse voilée d'une légère ironie, de l'amour grave et sincère. On y trouve un peu partout les observations les plus fines de la comédie de mœurs et les personnages ont des réparties que seuls des gens d'esprit peuvent avoir. On rira beaucoup et des rires les plus variés, depuis les plus joyeux jusqu'aux plus fins et personne ne regrettera d'être venu.

L'excellente cantatrice qu'est Mlle Tilly Margot voudra bien rehausser l'éclat de cette soirée en nous chantant quelques mélodies qu'accompagnera l'exquise pianiste qu'est Mme Luthy Desbiolles.

Le but que poursuit le club des Patineurs intéresse toute la population bulloise puisqu'il tend à améliorer les conditions de la Patinoire qui sont actuellement fort défectueuses.

Que tous les amis des Patineurs se donnent rendez-vous dimanche soir à l'Hôtel de Ville ; ils auront, tout en ayant passé une très agréable soirée, contribué financièrement à la remise en état de notre patinoire.

X. Y. Z.

gard. Nos recettes  
de nouveaux dons  
naissance.

avoir annoncer que  
ère sera à la dis-  
ille dès le commen-

me suit :  
rnée, 2 fr. ; 1 jour  
ne nuit, 6 fr. ; une

pour plusieurs jours  
jour.

ent être adressées  
ux Securs Infirmiè-  
2<sup>me</sup> étage, maison

Le poste de chef  
lle-Romont, vacant  
M. Antoine Felder,  
l'Administration gé-  
désigné M. Aimé

r. pour remplir ces  
Nous sommes très  
ar M. Deschenaux,  
ervice sur le B.-R.,  
euvres d'un fonction-  
vaille et serviable.

nos sincères félicita-  
Mi-carême. —  
he, 11 mars, le Club

ra, dans la grande  
un concert au pro-  
de notre patinoire,  
oin. En effet, cette

ent situées, mais mal  
club des patineurs,  
ous les amis du pa-  
confortable, a-t-il

demande d'un appui  
omunal, de verser  
e dernière par le bé-  
ax loto et qui sera

cert de dimanche.  
ès probablement en-  
de cette façon, très

iers froids revenus,  
tius pourront se ren-  
de Bouleyres,  
adant une fois pour

moment.  
sir immense, un au-  
ous est réservé di-  
ste-t-il ? Simplement

8 1/2 heures assis-  
club des Patineurs.  
us alléchants et de  
ne les plus exigeants

extrayons *Le monde*  
die en trois actes de  
paration de laquelle

gé ni leur temps, ni  
reuve en cela d'un  
e pièce présente de  
t comme réalisation

nterprétation. Il faut  
e valeureux groupe  
craint un immense  
ublic bullois un spec-  
titéraire et artistique.

onée pour la pré-  
e française de Paris  
onheur de conserver  
qu'à nos jours. C'est

**A Château-d'Oex.** — Comme nous  
l'avions annoncé, le groupe de *l'Avocat*  
s'est rendu dimanche à Château-d'Oex où,  
en matinée et en soirée, il a remporté un  
gros succès. Les acteurs surent avec beau-  
coup de talent, voire même de distinction,  
faire revivre les pages émotionnantes que  
comporte cette belle œuvre. Aussi l'audi-  
toire ne ménagea-t-il pas ses chaleureux  
applaudissements, d'ailleurs bien mérités ;  
et bien des yeux parmi l'auditoire étaient  
voilés.

Nous sommes heureux de féliciter à nou-  
veau les acteurs de *l'Avocat*.

Après la matinée, eut lieu, à l'Hôtel de  
l'Ours, une petite réception, pleine d'inti-  
mité, où M. le préfet Cottier voulut bien  
adresser quelques paroles de sympathie. M.  
Ganthy-Berney, voyer, l'ami, nous pouvons  
bien le dire, de nos sociétés bulloises la  
Chorale et la Musique, voulut lui aussi, au  
souper qui succéda à la réception, rappeler  
les liens d'amitié qui n'ont jamais cessé de  
régner entre Bullois et Château-d'Oesiens.  
Il a adressé encore ses meilleurs compli-  
ments au groupe bullois pour l'heureux  
choix et la brillante interprétation de leur  
belle pièce. C'est avec beaucoup d'intérêt  
que nos acteurs écoutèrent ce « bon papa »  
à barbe blanche, dans ses conseils expéri-  
mentés. M. Retornaz remercia au nom des  
acteurs et du Corps de Musique de Bulle et  
de ses sociétés sœurs auxquelles on venait  
de faire allusion.

Bref, nos acteurs sont rentrés de Châ-  
teau-d'Oex, enchantés ; malgré les petits  
incidents de la route, d'ailleurs peu graves,  
ils en garderont un vivant et excellent sou-  
venir.

Encore une fois à M. le préfet Cottier, à  
M. Ganthy-Berney, à M. Martin, comme  
aussi à toute la population, un chaleureux  
merci.

L.

†  
Monsieur Robert Kolly, à La Roche, et Sœur  
Anastasie Kolly, à Sierre (Valais) et Madame Maillat  
Lucie, à Lausanne ; famille Oscar et Dominique  
Théraulaz, à La Roche ; M. Célestin Risse et fa-  
mille, à La Roche ; M. Auguste Risse et ses enfants ;  
MM. Vincent et Marcelin Kolly, à Bulle, et Mme Ma-  
riette Andrey, à Corbières ; Jean, Pauline et Eugé-  
nie Risse, à La Roche et Fribourg ; famille Thérau-  
laz, à Gruyères ; M. Alfred Théraulaz et ses enfants,  
à Bulle ; M. Auguste Théraulaz, à Cottens ; M. Udal-  
rich et Joseph Kolly, et leurs enfants, à La Roche ;  
Joseph, Edouard et Alfred Zahnd, à La Roche et  
Hautville ; M. Joseph Risse, famille, la Mottaz,  
Fribourg ;

Famille Risse, au Stad, à La Roche ; Madame  
Hortense Théraulaz, Fribourg ; Monsieur Louis  
Risse, à La Gouglera et ses enfants, à La Roche ;  
Madame Philomène Prin, à Hautville ; ses filleuls  
et filleules, parents et amis, ont la profonde douleur  
de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent  
d'éprouver dans la personne de

**Monsieur Alphonse KOLLY**

Secrétaire communal

plètement décédé, muni des secours de la religion.  
L'office d'enterrement aura lieu jeudi 8 mars, à  
La Roche, à 9 heures.

R. I. P.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Monsieur Robert Kolly, à La Roche, et Sœur

Anastasie Kolly, à Sierre (Valais) et Madame Maillat

Lucie, à Lausanne ; famille Oscar et Dominique

Théraulaz, à La Roche ; M. Célestin Risse et fa-

mille, à La Roche ; M. Auguste Risse et ses enfants ;

MM. Vincent et Marcelin Kolly, à Bulle, et Mme Ma-

riette Andrey, à Corbières ; Jean, Pauline et Eugé-

nie Risse, à La Roche et Fribourg ; famille Thérau-

laz, à Gruyères ; M. Alfred Théraulaz et ses enfants,

à Bulle ; M. Auguste Théraulaz, à Cottens ; M. Udal-

rich et Joseph Kolly, et leurs enfants, à La Roche ;

Joseph, Edouard et Alfred Zahnd, à La Roche et

Hautville ; M. Joseph Risse, famille, la Mottaz,

Fribourg ;

Famille Risse, au Stad, à La Roche ; Madame

Hortense Théraulaz, Fribourg ; Monsieur Louis

Risse, à La Gouglera et ses enfants, à La Roche ;

Madame Philomène Prin, à Hautville ; ses filleuls

et filleules, parents et amis, ont la profonde douleur

de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent

d'éprouver dans la personne de

**La Société des Carabiniers  
de La Roche**

à la regret de faire part du décès de son  
dévoué membre et bienfaiteur

**Monsieur Alphonse KOLLY.**

L'Office d'enterrement aura lieu à La  
Roche jeudi 8 mars, à 9 heures.

†

Monsieur et Madame Félicien CHASSOT

et leurs enfants, à Bulle, Café Fribourgeois ;  
Monsieur Louis CHASSOT, à Tramelan ;  
les familles Raymond FONTAINE, à Pra-  
roman ; Anselme FONTAINE, à Oberried ;  
GUMY-CHASSOT, à Pierrafortscha ; Théo-  
phile DEFERRARD, à Fervagny-le Grand,  
MEUWLY, Montévrax ; BUCHS à Bulle et  
Bellegarde ; Théophile CHARRIÈRE, à Cer-  
niat ; Pierre CHASSOT, à Antigoy ; Joseph  
BRUNSHOLZ, à Montévrax ; Révérende  
Sœur CONRAD, à Gruyères ; les familles  
CHARRIÈRE, à Riaz et Jules CHASSOT, à  
Porrentruy, ont la douleur de faire part à  
leurs parents, amis et connaissances de la  
perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en  
la personne de

**MADemoiselle  
Augusta CHASSOT**

leur chère fille et parente, décédée après  
une longue et pénible maladie, enlevée à  
leur affection dans sa 22<sup>me</sup> année, le 3 mars  
1923 à 4 heures de l'après-midi, munie des  
secours de la religion.

L'ensevelissement a eu lieu à 9 h. 1/2 ce  
matin, à Bulle.

R. I. P.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Monsieur Félicien DURIAUX et famille

à Bulle, remercient sincèrement toutes les  
personnes qui ont pris part au grand deuil  
qui les a frappés.

†

Mme Vve Marie THIERRY et sa fille Cé-

line, à Bulle, remercient de tout cœur Mes-  
sieurs les Directeurs et les ouvriers de la  
Fabrique Nestlé, Madame Vva Charles Mo-  
rel et Messieurs les Frères Morel, mécani-  
ciens à Bulle, la Société de Secours Mu-  
tuels de la Glâne, et toutes les nombreuses  
personnes qui leur ont témoigné de si tou-  
chantes marques de sympathie dans le  
grand deuil qui vient de les frapper.

†

Madame Vve Philippe PASQUIER, ses en-

fants et les familles parentes et alliées re-  
mercient sincèrement les nombreuses per-  
sonnes qui leur ont témoigné de si touchan-  
tes marques de sympathie dans leur grand  
deuil.

**BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE**  
**DIMANCHE 11 MARS 1923**

Bureau 19 1/2 h. Rideau 20 1/2 h. précises.

**SOIRÉE THÉÂTRALE  
et Musicale**

organisée par le

**Club des Patineurs, Bulle**

avec le gracieux concours de M<sup>me</sup> Luthy-Desbiolles  
et de quelques amateurs.

**Le Monde où l'on s'ennuie**

Comédie en 3 actes  
d'Edouard Pailleron, de l'Académie française.

**Prix des Places :**

Réservées, 2 fr. ; Premières, 1 fr. 50 (taxe en sus).

On peut se procurer des places réservées dès mercredi 7 mars,  
au café de l'Hôtel de Ville.

**Train spécial Bulle-Broc à la sortie du spectacle.**

**A LOUER**

joli logement

bien exposé au soleil.

S'adresser à **Publicitas Bulle**,  
sous P. 749 B.

X. Y. Z.

**Vendredi, Samedi**

**9 et 10 mars**

**Hôtel de la**

**CROIX-BLANCHE**

**BULLE**

**Exposition**

des

**Nouveautés d'Été**

Costumes tailleur.

Manteaux mi-saison.

Robes.

Imperméables.

Blouses et Casaque.

Modèles

dernière création.

Prix très avantageux.

Confection Moderne

— GENÈVE —

Rue du Rhône, 66.

**TRAVAUX D'IMPRESSION**

à l'imprimerie du journal.

**GRANDS MAGASINS**  
**AU LOUVRE**  
**BULLE**

**Jeune homme libéré des écoles**

**cherche place**

dans magasin ou commerce.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle**,  
sous P 744 B.

**A VENDRE**

à BULLE, situation unique,

**maison d'habitation**

deux logements, état de neuf, eau,

lumière électrique, avec grange,

écurie, grand jardin, verger et une

bonne pose de pré attenant.

Convientrait éventuellement

pour commerce de détail.

S'adres. à **Publicitas, Bulle**,  
sous P 751 B. 473

**Un homme d'un**

**certain âge,**

sachant traire,  
**cherche place.**  
S'adres. à **Publicitas, Bulle**,  
sous P 755 B.

**On demande**

**un bon domestique**

pour la montagne, sachant bien

traire. Entrée le 15 mars.

Pour renseignements, s'adresser

à **Vienne Julien**, au Maupas,

**Vuadens.**

A la même adresse, on offre

à vendre un wagon de foin

bottelé et un wagon de paille

bottelée.

**On a perdu**

samedi, entre La Tour et Fribourg,

via Posieux,

**un générateur d'auto.**

Prière de le rapporter contre ré-  
compense à **M. Morel**, mécani-  
cien, **La Tour-de-Trême.**

**Travaux**

**en soumission.**

Une soumission est ouverte pour

l'exécution de travaux de cons-  
truction d'une maison d'habitation

de 2 logements.

Ces travaux sont divisés en six

lots, soit :

**terrassements,**

**maçonnerie,**

**menuiserie,**

**charpente,**

**peinture,**

**ferblanterie.**

Le cahier des charges, les plans

et les copies des avant-mètres sont

à la disposition des intéressés chez

le soussigné, à qui les soumissions

devront être adressées jusqu'au

jeudi 15 mars, avant 6 h.

du soir.

Broc, le 5 mars 1923.

**Placide ECOFFEY.**

**Abonnez-vous à**

**„ LA GRUYÈRE “**

## Mises de bétail et chédail.

Pour cause de vente de son domaine, le soussigné exposera en vente en mises publiques, le **mardi 13 mars, dès les 9 heures, à son domicile, sur Pâquier, à PROGENS, son bétail** consistant en : 2 vaches portantes, une taure de 2 ans, portante, 10 génisses d'un an, bétail pie-noir, un cheval hors d'âge, une truie portante de 10 semaines, 2 pores de 4 mois.

Son chédail sera exposé de suite après le bétail, ainsi que le mobilier et du bois de charonnage.

**Chédail** : 6 chars, dont 2 à pont avec fleche, une fauseuse, caisse à purin, machine à conduire les veaux, charrette pour le lait, 2 herses à champ, charrue Brabant toute neuve, buttoir, caisse à gravier, brouette, colliers de chevaux et de vaches, une grolettière, clochettes et Chamonix, etc., etc., ainsi qu'une certaine quantité de **pommes de terre**.

Paiement au comptant.

L'exposant : **Jules GILLER, Progens.**

## Bon fromager

(pour la France)

connaissant la fabrication à fond de Gruyère, Emmenthaler, **est demandé** dans bonne fromagerie. Références exigées. Ecrire sous N° 15.936, à S. E. P., 10, Rue de la Victoire, PARIS. 467

## MISES JURIDIQUES

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, le **vendredi 9 mars 1923, dès 14 1/2 heures**, à domicile, 1 cheval, 1 chien, 1 char à pont, 1 char à échelles, traîneau, luges, charrettes, 1 palan, fourches, rateaux, 1 bureau, 1 machine à hacher la viande, 2 bascules avec poids, outils de boucherie, viande fumée, 2 harnais, 1 banc de menuisier, 1 selle, 1 flobert, 1 commode, 2 buffets, 1 romaine, chaînes, charpits, haches, scies, planches et poutres, 1 voiture break etc. etc., appartenant à la masse en faillite **Paul BLANC, à la Combaz, Corbières.**

Office des Faillites, Bulle.



Lors d'un nettoyage, rien n'enlève toutes les sortes de taches comme le **KRISIT**.

2 bons bouts populaires!



**WEBER FILS S-A**  
MENZIKEN (SUISSE)

## Entreprise générale de bâtiments

Spécialité de **béton armé** et de **planches en ciment** pour clôtures de jardins.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX. — Devis sur demande.

**Louis MONFERINI**

Rue de Gruyères, **BULLE**

## VINS EN GROS

du pays et de l'étranger garantis naturels.

Spécialité de **Barbera** et **Vins fins d'Italie** à des prix très réduits.

CAVE MAISON BARRAS (en face du Moderne).

**MONFERINI Frères, BULLE**

## Fermier catholique

recommandé **est demandé** pour reprendre de suite bon domaine 18 hectares environ avec fourrages, paille et sematures.

Agence agricole **Dumur et Honegger**, Longenalle, 10, Genève.

## A vendre

3000 pieds de **foin et regain**

1<sup>re</sup> qualité, à consommer sur place. Bel emplacement.

S'adresser à **Alphonse Berchier**, à Echarlens.

## Domestique de campagne

**Jeune homme** sobre et actif **est demandé**

dans bonne famille, fort gage.

S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 716 B. 459

## A vendre

une **VACHE** portante pour le 15 mai, bonne laitière, ainsi qu'une **génisse** d'un an.

S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 727 B. 462

## A VENDRE

pour cause de départ, une **maison d'habitation**

située près de Bulle, à 5 minutes de la place du Marché, comprenant : 3 logements de 3 chambres et cuisine, bassin propriété du bâtiment, lumière électrique, grand jardin avec quantité d'arbres fruitiers, parc pour environ 100 poules. Convendrait pour commercant.

S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 728 B. 463



## A vendre

un

## tour à bois

chez **RITTNER Louis**, à La Tour-de-Trême.

## On demande

un **garçon de chalet**

pour les communs de Broc.

S'adresser à **Louis Vuarnoz**, au Pissot, Broc.

## SOUMISSION

Le soussigné offre à louer par voie de soumission son **verger**

pour l'année 1923.

Les soumissions seront reçues jusqu'au **10 mars 1923** chez **M. Antonin Colliard, Bulle**, chez lequel on peut voir les conditions.

**Jeune fille** sérieuse

## cherche place

dans magasin, accepterait place de femme de chambre ou bonno dans ménage soigné.

S'adresser à **Publicitas, Bulle**, sous P. 687 B. 432

## A louer

## un appartement

de 4 pièces.

S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 542 B. 360

## Avis aux Dames.

**Grand choix de travaux pour Dames**, en toile blanche et coussins en toile écarlée, décalqués, au prix unique de **95 cts.** chez **C. RUFFIEUX**, horlogerie, **BROC-fabrique.**

## PERSONNE

## cherche place

à la campagne pour aider dans un ménage.

S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 703 B. 403

## A VENDRE

1 lit complet à deux places, bon état, 60 fr., 1 lit en bois 20 fr., et 2 sommiers à 10 fr. l'un. S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 699 B.

## - AVIS -

Le soussigné avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne et le public en général, qu'il a transféré son

**Atelier de menuiserie et charpenterie à Riaz.**

**Louis DUCRET, entrepr.**

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif laxatif

# Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle : Pharmacie Rime ou Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont Blanc, 9, GENEVE.

## LIQUIDATION

de la

## BANQUE COMMERCIALE FRIBOURGEOISE

### Avis aux créanciers.

Il a été adressé ces jours derniers à chaque créancier la situation de son compte au 10 novembre 1921, ainsi que les formulaires d'option pour le règlement de sa créance.

Le paiement du dividende concordataire se fera par la poste dans l'ordre alphabétique, dès la rentrée des formulaires d'option et la remise des **titres quittancés.**

Il est à présumer que ces règlements pourront s'effectuer en totalité d'ici à fin mars prochain.

En ce qui concerne le règlement des créances « au porteur », une publication sera faite ultérieurement. 386

**Banque de l'Etat de Fribourg.**

## AVIS

Nous avons l'avantage et le plaisir d'informer l'honorable public de **BULLE** et environs que, très prochainement, **s'ouvrira dans le bâtiment de l'Hôtel de l'Union, un**

## Magasin de Confections pour Hommes, Jeunes gens et Enfants.

Nous serons à même d'offrir un bel assortiment dans les genres et nuances les plus variés ; notre coupe vous donnera entière satisfaction. Pour le cas où vous ne trouveriez dans notre stock le vêtement que vous cherchez, nous vous soumettrons notre riche collection d'échantillons et, dans les 8 jours, nous vous ferons confectionner l'habit que vous désirez.

Nous engageons vivement les personnes désireuses de faire l'acquisition d'un complet, d'un pardessus mi-saison, d'un manteau de pluie ou d'un pantalon, de nous rendre visite, car nous vous servirons de confiance.

Nos vêtements vous offriront le maximum d'avantages.

## Confection Moderne du Vêtement

**LAUSANNE Gabriel Dalloz BULLE**

## Je cherche un second apprenti mécanicien-dentiste.

Entrée immédiate. S'adresser à **M. R. Peyraud**, dentiste, **Bulle.**

## ON DEMANDE une fille

honnête, sérieuse et débrouillarde, comme **bonne à tout faire** dans boulangerie de campagne. S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 644 B.

## Droguerie DUBAS

— BULLE —

Pour conserves d'œufs, **VERRE LIQUIDE** Poudre Garantel. 5 % ESCOMPTE 5 %

## CHEVAUX de boucherie

on abattus d'urgence, sont achetés par la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE** Louve, 7, Lausanne. Téléphone : boucherie 92.59. Appartement 92.60.

## A vendre

quantité importante

## paille de blé

pressée, saine et sèche.

Livraison : mars, avril.

Demandez nos prix.

**Jules Lesegretain fils**

Bienne et Neuchâtel.

Téléphone : Bienne 15.76.

## A VENDRE bâtiment

2 logements, écurie et 2 jardins ; conviendrait pour magasin.

S'adresser à **M. TONIOLI Etienne**, en face de la Maison de Ville, **La Tour-de-Trême.**

## A vendre

d'occasion un

## coffre-fort

en bon état.

S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 704 B.

## A vendre

2 chars de

## bon regain.

S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

## Mises publiques.

Le soussigné exposera en mises publiques, le **samedi 10 mars dès 2 heures, au Café Gruyérien, à Morlon, 1 1/2 pose de terre et 1 1/2 pose en forêt.**

Pour visiter, le propriétaire sera à la disposition des amateurs le même jour à midi.

L'exposant : **Louis Ducret.**

## A louer

pour le mois de mars,

## un appartement

de 3 pièces. S'adresser **Rue du Moléson, N° 333.**

## On demande personne

sérieuse, propre et active pour faire la cuisine et tous travaux de maison. Entrée, 10 avril.

PFAFF offres : **Boulangerie SOTTAZ, Vuadens, pr. Bulle.**

## ON DEMANDE un fromager

pour la montagne, ainsi qu'un **garde-génisses** pour un troupeau de 60 têtes.

On prendrait encore quelques

## vaches et génisses

pour de belles montagnes.

S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 742 B. 472